

Conditions générales de vente du Camping Le Perpetuum:

1. Réservation

Toute demande de commande passée sur le site internet ou par courrier constitue la formation d'un contrat conclu à distance, et implique nécessairement l'acceptation, sans restriction, ni réserve de votre part, des présentes conditions.

Le camping informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours applicable à la vente à distance.

La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable des gérants du camping. Le camping ne peut en aucun cas garantir un emplacement précis pour l'hébergement choisi. Seul le lieu, les dates et le type d'hébergement sont garantis, le camping fera néanmoins le nécessaire pour satisfaire la demande du campeur selon la disponibilité.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. Les mineurs sont placés sous leur responsabilité. Il est formellement interdit de les laisser seuls, sans surveillance, dans l'enceinte du camping.

Le Camping Le Perpetuum se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

2. Taxe de séjour et frais de dossier

Les montants annoncés des taxes de séjour sont prévisionnels et sont inclus dans le total du séjour lors d'une réservation en ligne. En cas d'augmentation de la taxe de séjour, le Client règlera le montant correspondant à la taxe en vigueur, au jour de son arrivée sur le Camping.

Les frais de dossier sont de 15€, ils sont à ajouter aux tarifs. Ils sont offerts pour les courts séjours locatifs (1 à 3 nuits) hors saison et pour toute réservation emplacement hors saison. Ils ne sont en aucun remboursables.

3. Annulation et modification

Assurance annulation :

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation, pour cela, 2 options :

- Avec la **carte FFCC** (Fédération Française de Camping et de Caravaning) à souscrire directement auprès d'eux **avant votre réservation ou le jour même**.

FFCC

78, rue de rivoli

75004 Paris

tél : 01.42.72.84.08-mail : info@ffcc.fr

- Avec Campercouvert, vous avez jusqu'à **48h** après votre réservation pour y souscrire via le lien suivant : <https://www.campez-couvert.com/>

Frais d'annulation sans garantie :

Si votre annulation intervient

- Plus de 60 jours avant votre séjour, les frais sont de 10% du montant total de votre séjour.
- Entre le 59ème et le 30ème jour avant votre séjour : 50% du montant total de votre séjour.
- Entre le 29ème et le jour prévu de votre arrivée : 100% du montant total de votre séjour.

Dans tous les cas, 15€ de frais ne seront pas remboursés. La base du montant total inclut les différentes options souscrites et exclut les taxes de séjour et les frais de dossier.

Vous pouvez annuler ou modifier votre séjour jusqu'à 15 jours avant votre arrivée, sans frais, pour une raison liée au Covid-19*. Il vous sera proposé soit un bon à valoir des sommes versées valable 18 mois à partir de sa date d'émission. Nous restons en veille sur l'évolution de la situation et sur les recommandations émises par les autorités publiques et sanitaires.

* Le camping doit fermer ses portes, votre lieu de résidence est confiné, fermeture des frontières liée au Covid-19, un des participants est atteint du covid-19 au moment du départ. Si l'un des participant est atteint du covid-19, vous devez nous présenter les résultats d'un test PSR pour le confirmer.

Le camping ne saurait être tenue responsable de l'inexécution du contrat conclu, en cas d'interruption ou d'indisponibilité du séjour, en cas de force majeure, de perturbation ou grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transports et/ou communications, inondation, incendie et tout autre événement imprévisible.

En cas de fermeture administrative du camping, le camping vous proposera un report de séjour, un avoir ou un remboursement selon la loi en vigueur. Si aucune loi n'est applicable, le camping appliquera ses conditions générales de vente.

Modification du séjour initial :

Pour toute modification d'un séjour (date, nombre de personnes, type d'emplacement ou locatif...), merci de nous faire parvenir un mail avec vos modifications. Le camping se réserve le droit d'accepter ou non ces modifications, notamment en termes de disponibilité. Pour toute différence de tarif suite à une modification de séjour, les conditions de frais d'annulation s'appliqueront. Les modifications concernent uniquement la saison en cours. Aucun report sur la saison suivante ne sera accepté.

4. Equipement et options

Il peut advenir que certaines activités et installations proposées par le camping et indiquées dans le descriptif figurant sur le catalogue soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure, ou ne fonctionnent pas en avant ou arrière-saison.

Les véhicules :

Un seul véhicule par locatif ou emplacement camping est autorisé. Un supplément par véhicule supplémentaire vous sera demandé (cf tarif en vigueur).

La circulation de véhicules à moteur est limitée à 10km/h et est interdite dans le camping entre 23h00 et 7h00.

A partir de 23h00, il est obligatoire de respecter le droit au repos de son voisin.

Les visiteurs :

Les visiteurs, même invités par des campeurs, sont autorisés sous la responsabilité de leur hôte, après avoir signalé leur présence à l'accueil et s'être acquitté du tarif visiteur en vigueur et ils n'ont pas accès aux piscines. Le tarif visiteur s'applique pour une durée maximum de 3 heures. Au-delà, et pour tout accès à la piscine en tant que visiteur, le tarif journalier campeur par personne s'applique.

Image :

Vous autorisez le Camping Le Perpetuum ou tout prestataire engagé par le camping, à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour et à exploiter lesdites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur notre site Internet ou réseaux sociaux). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation des établissements et du réseau et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation.

Tout client et visiteur s'engagent à se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché au camping.

Si ces conditions venaient à ne pas être respectées par l'une des deux parties concluantes, le tribunal compétent pour gérer ce litige serait celui du département de la Dordogne.

5. Conditions pour les locations mobil-homes :

Le montant de l'acompte est égal à 25% du montant du séjour + 15 euros de frais de dossier. Dès réception du bulletin de réservation, le camping vous adressera une confirmation de réservation. Le solde de la location sera versé 30 jours avant l'arrivée pour les séjours du 01/07 au 31/08 (en cas de non-respect de cette clause cela entraînera l'annulation de la réservation). Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au village. Hors Juillet et Août, le solde de la location peut se faire le jour de l'arrivée.

Aucun départ anticipé ou retard à l'arrivée ne sera remboursé. Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

En juillet- août, les arrivées se font à partir de 16h et les départs avant 10h, le mercredi et samedi uniquement.

Hors juillet et août, les arrivées et départ se font tous les jours.

L'accès au logement pourrait être refusé en cas d'attitude perturbatrice de clients, contraire au calme et à la sérénité du site.

**Les animaux sont strictement interdits à l'intérieur des mobil homes.
Il est interdit de fumer ou vapoter à l'intérieur des locatifs.**

Les plans et photos des hébergements sont donnés à titre illustratif. La disposition et les caractéristiques des pièces peuvent légèrement varier d'un modèle à l'autre

Le jour de votre arrivée, il vous sera demandé une caution de 180 euros. (100€ pour le mobil-home et 80 € pour le ménage). Un état des lieux est effectué par le vacancier le jour d'arrivée, toute remarque est à signaler dès le 1^{er} jour auprès de la réception.

La caution vous sera restituée à votre départ après état des lieux du locatif par un membre de l'équipe du camping, sauf dégradation.

Le nettoyage est à la charge du locataire (sauf si le vacancier a payé pour le forfait ménage). En fin de séjour, la location doit être parfaitement propre. Dans le cas contraire, une participation financière sera déduite de votre caution. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. Si le locataire désire partir la nuit, l'état des lieux sera fait sans sa présence et la caution sera restituée la semaine suivante par courrier ou virement bancaire.

Les vacanciers devront prévoir les draps et les taies d'oreillers (sauf si location de draps réservée en avance).

Un inventaire est fourni à l'intérieur de chaque locatif. Les tarifs incluent le gaz, l'électricité et l'eau.

6. Conditions pour les emplacements camping :

L'emplacement est disponible le jour de l'arrivée à partir de 15h00 et doit être libéré le jour de votre départ avant 12h00.

Toute libération de l'emplacement après 12h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire.

Règlement du séjour : La veille de votre départ du camping.

Le nombre de personnes ne doit pas excéder 6 personnes par emplacement.

Le camping ne peut pas garantir LES DEMANDES PARTICULIERES faites lors d'une réservation (numéro d'emplacement ou autre ...) Lors de votre réservation, un numéro d'emplacement vous est attribué, cependant ce numéro n'est pas contractuel, il ne vous sera pas communiqué avant votre arrivée.

Les emplacements camping se partagent les points d'eau et d'électricité. Nous ne pouvons pas vous garantir qu'ils seront sur votre emplacement ou bien plus loin. Prévoir une rallonge de 25m.

Animaux :

Les animaux sont autorisés sur les emplacements (exceptés les chiens de la 1ère et 2ème catégorie) moyennant un supplément par nuitée et par animal (voir tarifs en vigueur). Ils doivent être tenus en laisse en permanence et les déjections ramassées. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les

commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats est obligatoire et doit être à jour. Il sera demandé à votre arrivée. Les animaux ne doivent en aucun cas rester seul au camping.

Nous vous demandons de bien vouloir nous prévenir de tous retard. Passées 24 heures sans nouvelle de votre part, nous reprenons la disposition de la location et annulons la réservation. L'acompte versé sera retenu.